

## **Assemblée communale**

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Sévaz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le **lundi 8 mai 2006**, à 20h00, à la salle communale.

### **Tractanda :**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée (il ne sera pas lu étant annexé à la convocation)
2. Comptes 2005
  - a) fonctionnement
  - b) investissement
  - c) rapport de la commission financière
  - d) approbation
3. Modification de l'art. 22 des statuts de l'AIPG : clé de répartition des frais d'exploitation
4. Election de la commission financière pour la période 2006-2011
5. Election de la commission d'aménagement pour la période 2006-2011
6. Mode de convocation des assemblées communales pour la période 2006-2011
7. Délégation de compétence au Conseil communal pour la période 2006-2011
8. Divers

## **Subsides caisse-maladie**

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le bureau communal qui vous remettra un mémento ainsi qu'un formulaire ad hoc.

## Divers



- Résultats des analyses de l'eau potable

Prélèvement du 18.05.2005 à l'école, eau de source communale :

- ✓ temp. : pas d'indication
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : 40 mg/l
- ✓ présence de Escherichia coli, germes d'origine fécale
- ✓ dureté totale : 35,1 degrés français

La source communale a été mise hors service le 19.05.05 ; le réseau a été purgé et l'alimentation du village s'est faite uniquement avec l'eau du GRAC. L'eau de la source communale est restée hors service tant que les analyses n'ont pas démontré son entière potabilité.

Prélèvement du 15.06.2005 au réservoir, eau de source communale :

- ✓ temp. : 12,8 °C
- ✓ chlore : pas d'indication
- ✓ nitrate : 39 mg/l
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : 35,0 degrés français

Ce prélèvement a été effectué suite à la présence de E. coli, germes d'origine fécale, constatée lors du contrôle du 19.05.05. Le réseau de la source communale a été remis en fonction à fin juin 2005.

Prélèvement du 24.08.2005 au restaurant du Bowling, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 19,2 °C
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : 6 mg/l
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : 16,1 degrés français

Prélèvement du 23.11.2005 au restaurant du Bowling, eau du GRAC :

- ✓ temp. : 12,7°C
- ✓ chlore : trace
- ✓ nitrate : pas d'indication
- ✓ la qualité microbiologique correspond aux normes
- ✓ dureté totale : pas d'indication

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture du bureau.

- Journée « Coup de balai »

Le Service de l'environnement organise une nouvelle opération « coup de balai » pour la propreté des espaces publics et propose aux communes de s'y associer. Le Conseil communal a décidé d'organiser une telle journée afin de nettoyer la forêt et les bosquets communaux.

L'action se déroulera **le samedi 13 mai 2006**.

**Rendez-vous à 13h30 à la place de lavage.**

Un goûter sera servi aux participants afin de terminer cette journée dans la convivialité et la bonne humeur.

Toute personne ayant une sensibilité pour la nature, la propreté de nos forêts peut participer à cette action en s'inscrivant auprès de M. Pierre Marmy, resp. des forêts au 026/663.10.60 ou au Secrétariat communal, au 026/663.29.45.

Les enfants et adolescents sont les bienvenus !



- Grippe aviaire

Opérationnelle depuis quelques jours, la hotline du Service vétérinaire fribourgeois répond à toutes les questions générales concernant la grippe aviaire. La ligne téléphonique (026/305.22.77) est à disposition tous les jours aux heures d'ouverture du bureau. Le lundi, le mercredi matin et le vendredi, un vétérinaire répond spécialement aux questions concernant les animaux domestiques et sauvages.

D'autres informations sont affichées au pilier public.



- Tonte du gazon

A ce sujet, nous voudrions vous rappeler quelques « règles d'or » à respecter afin de ne pas déclencher la mauvaise humeur de vos voisins :

- Essayez de ne pas débiter la tonte de votre gazon trop tôt le matin (disons pas avant 08h00 ! surtout le samedi !). Ceci vous évitera également quelques problèmes pratiques et techniques à cause de la rosée du matin !
- Essayez également de finir la tonte de votre gazon pas trop tard dans la soirée (disons 20h00). Après, on y voit plus rien... !
- Si possible, le samedi, respectez la pose de midi, afin que chacun puisse apprécier un moment de tranquillité en mangeant !
- Et surtout... et surtout... laissez votre tondeuse se reposer le dimanche ! Vos voisins vous en seront infiniment reconnaissants !

Au nom de tous les voisins, nous vous remercions d'avance de respecter ces quelques « règles d'or » et comptons sur la collaboration de tous afin d'éviter des conflits inutiles !

Merci aux utilisateurs du compost à gazon pour le bon fonctionnement de ce dernier. (Avis aux nouveaux habitants : vous avez la possibilité de déposer votre gazon dans un silo situé en contrebas de la ferme de M. Eric Dubey, route direction Bussy)

- Tour de Romandie

Le 60<sup>ème</sup> Tour de Romandie passera par Sévaz le mercredi 26 avril 06 entre 17h10 et 17h31. Merci de faire bon accueil à cette course cycliste internationale.



- Place de jeux

Afin de respecter la tranquillité des locataires et aussi d'éviter tout dégât aux immeubles, nous rappelons que les jeux de balles se pratiquent sur la place de jeux et non devant les terrasses.



- Mouvement de la population

Au 31 décembre 2005, la population de Sévaz est de 199 habitants, dont 100 femmes et 99 hommes. Vingt étrangers (10 hommes et 10 femmes) sont au bénéfice d'une autorisation de séjour.

Nous souhaitons bon vent aux 14 habitants qui ont quitté Sévaz.

Nous souhaitons la bienvenue aux 33 nouveaux habitants.

Nous souhaitons la bienvenue et félicitations aux heureux parents des quatre bébés nés en 2005.

Nous avons enregistré un décès ; nous réitérons notre sympathie à la famille en deuil.

(nous avons dû supprimer les listes nominatives en raison de la loi sur la protection des données)

- Heures d'ouverture du bureau communal

Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 13h45 à 17h00, ainsi que chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 18h30 à 19h30, ou sur rendez-vous.

Pour votre information :



Tél : 026/663.29.45

Fax : 026/663.83.45

E-mail : [info@sevaz.ch](mailto:info@sevaz.ch)

Site : [www.sevaz.ch](http://www.sevaz.ch)

Avec les cordiales salutations du Conseil communal.